

Projet d'inventaire des micromammifères des îles de Bretagne : échantillonnage sur l'île de Sein en septembre 2018

Un programme d'inventaire des micromammifères des îles de Bretagne a été lancé en 2014 pour une durée de 5 ans (2014-2018). Après l'archipel des Sept-Îles, Les Glénan, l'archipel de Molène et l'île d'Ouessant... c'est au tour de l'île de Sein de faire l'objet d'investigations de la part des spécialistes de l'INRA (Institut National de la Recherche Agronomique) qui pilotent cet inventaire régional.

L'objectif de cet inventaire est également d'évaluer les conséquences de la présence, de l'absence ou de l'éradication du Rat surmulot (*Rattus norvegicus*) sur la très riche biodiversité insulaire, d'une décennie à l'autre. Les micromammifères et notamment deux Musaraignes, la Crocidure des jardins (*Crocidura suaveolens*) et la Crocidure musette (*Crocidura russula*), sont concernées par ces conséquences, tout comme plusieurs espèces d'oiseaux marins et d'oiseaux terrestres nicheurs.

Les îles hébergent souvent des populations de micromammifères qui présentent des caractéristiques morphologiques (taille, coloration) différentes de celles des populations continentales.

Il est intéressant de rappeler ici que, sur la base de ces différences morphologiques et dans le cas de la Crocidure des jardins, deux morphes d'îles de la côte Atlantique avaient été anciennement définis comme des espèces endémiques insulaires et qu'un troisième avait été défini, plus tardivement, comme une sous-espèce endémique insulaire. Il s'agissait de la Crocidure de l'île d'Yeu (*Crocidura oyænsis*) décrite par Heim de Balsac en 1940, de la Crocidure de l'île d'Ouessant (*Crocidura uxantis*) décrite par Heim de Balsac en 1951 et de la Crocidure de l'île de Sein (*Crocidura suaveolens enez-sizunensis*) décrite par Heim de Balsac et de Beaufort en 1966.

La réalité de ces espèces ou sous-espèces n'est actuellement plus admise dans la communauté scientifique et leurs noms scientifiques ont été invalidés et placés dans la liste des synonymes de *Crocidura suaveolens*. Cette invalidation est liée au raisonnement qui suit. Nous savons maintenant que l'isolement des îles du Ponant et des îles Anglo-Normandes s'est produit pendant l'Holocène (période couvrant les 11 derniers millénaires) du fait de l'élévation post-glaciaire du niveau des océans. Cet isolement est beaucoup trop récent pour avoir permis l'aboutissement d'un processus de spéciation ou même de sous-spéciation qui aurait demandé au moins 10 fois plus de temps. Il n'en demeure pas moins que ces populations insulaires, à défaut de constituer des taxons (espèces ou sous-espèces) particuliers, ont des caractéristiques morphologiques (et probablement comportementales et alimentaires) propres, liées à leur insularisation relativement récente (quelques millénaires), ce qui leur confère une valeur patrimoniale et justifie leur conservation.

Par ailleurs, des phénomènes de compétition peuvent intervenir entre espèces proches de micromammifères. C'est ainsi que la Crocidure musette, lorsqu'elle a été récemment introduite sur une île où vit depuis longtemps la Crocidure des jardins, serait, semble-t-il, susceptible de faire disparaître cette dernière. Ce processus pourrait être en cours (ou même terminé) sur l'île de Sein où la présence des deux espèces a déjà été signalée. Nous essayerons de mieux comprendre la situation grâce à notre inventaire.

Porté par l'INRA de Rennes, cet inventaire est réalisé en collaboration et avec le soutien logistique de différentes structures intéressées par ces résultats dont le Parc Naturel Régional d'Armorique et le Parc Naturel Marin d'Iroise mais aussi l'ONCFS, la LPO, BV-SEPNB, le Conservatoire du Littoral, etc. Des scientifiques du Museum National d'Histoire Naturelle, de l'Université de Bretagne Occidentale, de l'École Vétérinaire de Nantes et de l'Université de Rennes 1 sont aussi associés.

L'inventaire se fait en capturant les animaux vivants dans des pièges rectangulaires en aluminium (dit pièges INRA) capables de piéger des micromammifères, c'est-à-dire des animaux de moins de 40g à l'état adulte. Ces pièges auront préalablement été appâtés avec un mélange de beurre d'arachide et de flocons d'avoine agrémenté de quelques gouttes d'huile issues d'une boîte de conserve de sardines, ce dernier ingrédient pour attirer les Crocidures. Un dortoir en plastique sera relié à chaque piège pour limiter au maximum la mortalité due au froid et à l'humidité. S'agissant d'espèces essentiellement nocturnes et discrètes les captures ont lieu la nuit et les pièges sont relevés le plus tôt possible dans la matinée. Quatre secteurs ont été définis pour permettre d'échantillonner les différents milieux écologiques et habitats de l'île. Ils accueilleront 80 pièges chacun.

Les équipes relèveront les pièges une fois par jour et procéderont aux différentes mesures sur les individus capturés (espèces, tailles, poids). Elles effectueront éventuellement des prélèvements pour des études de génétiques puis les relâcheront.

En quatre jours, ces équipes auront une bonne idée des effectifs et de la diversité des micromammifères sur l'île de Sein. Une campagne d'éradication du Rat surmulot est aussi programmée sur l'île mais correspond à d'autres protocoles de piégeage pour une espèce bien plus grande (250g et plus à l'état adulte).

Contacts :

Olivier Lorvelec

INRA, UMR 985 INRA / Agrocampus Ouest : Écologie et Santé des Écosystèmes

Équipe Écologie évolutive des Perturbations liées aux Invasions biologiques et aux Xénobiotiques

Agrocampus Ouest, bâtiment 15, 65 rue de Saint-Brieuc, 35 042 Rennes Cedex, France -02 23 48 57

34

Email : olivier.lorvelec@inra.fr

Agathe LARZILLIERE

Parc naturel régional d'Armorique

agathe.larzilliere@pnr-armorique.fr

02 98 81 16 53

Cécile GICQUEL

Parc naturel marin d'Iroise

cecile.gicquel@afbiodiversite.fr

06 72 65 34 16

Partenaires :

